

Appui à la gestion durable des ressources des forêts communautaires

Pays	Cameroun
Bénéficiaire	Réseau des ONG locales du Sud-est Cameroun (ROSE)
Montant total du projet	79 600 €
Montant de la subvention FFEM	40 000 € (50%)
Partenaires financiers	ROSE (18 500 €), REGEFOC (21 100 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	31 août 2010

Contexte

L'ONG Réseau des ONG locales du Sud-Est du Cameroun (ROSE) regroupe un ensemble d'ONG intervenant dans le Département de Boumba et Ngoko sur des questions de développement rural et de gestion des ressources naturelles par les populations locales.

La zone du projet est couverte à 90 % de forêts d'altitude (900m). La densité de population peu élevée de 5 habitant /km² a jusqu'à l'heure actuelle permis le maintien de cette couverture forestière.

A l'heure actuelle, la politique forestière camerounaise permet aux communautés de se faire attribuer par l'Etat des forêts dans un objectif d'exploitation. Malgré cela, les populations ne parviennent pas à l'heure actuelle à valoriser de façon optimale cette opportunité, faute de capacité technique d'élaborer les inventaires et les plans de gestion nécessaire, de moyens matériels pour exploiter eux-mêmes leurs forêts ou de capacité de négociation avec les exploitants forestiers.

De plus, les sous-produits de coupe des arbres ne sont pas valorisés et les produits forestiers non ligneux mal exploités.

Objectifs

Face à ce constat, l'ONG ROSE à travers ce projet cherche à apporter aux habitants de 38 villages les moyens d'exploiter les ressources de leurs forêts de manière à la fois plus durable et plus rentable. Environ 43.000 habitants, attributaires de 22 forêts communautaires pour une surface de 110.000 ha sont concernés par ce projet.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- faciliter l'exploitation rationnelle des forêts par les communautés. Des formations en matière d'élaboration de plans de gestion et d'exploitation forestière dans 22 forêts seront délivrées et du matériel de scierie et d'exploitation sera acquis dans 4 communautés ;
- valoriser les produits forestiers non ligneux dans les forêts communautaires (mangue sauvage, Djangsang, résine de moabi,..) par une meilleure commercialisation dans cinq communautés. Les déchets de scieries seront valorisés par le biais de l'utilisation du charbon et du bois de chauffage dans 15 communautés ;
- planter des arbres fruitiers dans 15 forêts communautaires.



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Pour en savoir plus
www.ffem.fr

Contact projet
Gérard SINDEMO
sindegerard@yahoo.fr